

Image not found or type unknown



vente maison suite divorce

Par **paulemimi**, le **07/01/2021** à **12:02**

Bonjour

Je suis divorcée depuis 1988 mais la liquidation de la communauté n'a jamais pu se faire mon ex conjoint ne voulant rien entendre Je me suis battue pendant 10 ans avant de baisser les bras Il se trouve qu'aujourd'hui la maison que nous avons en communauté doit être vendue mon ex conjoint étant en surendettement Je précise que c'est lui qui a remboursé le prêt pendant 18 ans Je me pose la question sur ce que je peux réclamer financièrement du produit de la vente de cette maison Qu'en est-il de l'indemnité d'occupation pendant toutes ces années

Merci de m'éclairer

Paule Chavois